

LES PERSONNES A RISQUES DE PRESENTER DES SYMPTOMES DE SOMNOLENCE GRAVE

- Enfant âgé de moins de 6 mois ;
- Personne âgée de 70 ans et plus ;
- Personne souffrant d'insuffisance hépatique et rénale ;
- Personne souffrant de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) ;
- Personne souffrant d'apnée du sommeil ;
- Personne qui consommation de l'alcool ;
- Personne qui prend d'autres médicaments ayant un effet dépressif ;
- Personne souffrant d'obésité ;
- Personne éprouvant une douleur intense qui cesse subitement ;
- Personne ayant subi un traumatisme crânien ;
- Personne naïve à un opiacé (prise d'un nouvel analgésique depuis moins d'une semaine).

Si vous souffrez d'un ou plusieurs de ces facteurs, soyez prudent et respectez bien les consignes de votre médecin, de votre infirmière et de votre pharmacien.

VEUILLEZ INDIQUER A VOTRE MEDECIN LES AUTRES MEDICAMENTS QUE VOUS PRENEZ, PLUS PARTICULIEREMENT CEUX QUI PROVOQUENT DE LA SOMNOLENCE : LES SOMNIFERES, LES MEDICAMENTS CONTRE LE RHUME DES FOINS ET DES ALLERGIES, LES ANTIDEPRESSEURS, LES MEDICAMENTS CONTRE LES NAUSEES ET LES VOMISSEMENTS, LES MEDICAMENTS RELAXANT ET CONTRE L'ANXIETE.

EN PRÉSENCE DE SOMNOLENCE GRAVE

Communiquez immédiatement avec le 911.

Un proche doit être en mesure de vous réveiller facilement. Si votre sommeil devient très profond, que vous ronflez inhabituellement et que l'on ne parvient pas à vous réveiller, une personne doit composer le 911 et tenter continuellement de vous garder éveillé en attendant les secours.

Révisé et adapté par les membres du comité des opiacées du CSSS Laval

Document inspiré de :

Centre de santé et de services sociaux de Laval (2011). *Brochure d'information sur la sédation-analgésie*, Laval, CSSS Laval.

Centre de santé et services sociaux de Cœur-de-l'île (2006). *Ce que vous devez savoir si vous prenez un médicament narcotique pour la douleur*.

Collège des médecins du Québec. (2009). *Utilisation de la sédation-analgésie : lignes directrices*, Montréal, CMQ.

Centre hospitalier universitaire de Ste-Justine (2009). *Analgésie, narcotique, Opiacés : Information destinée aux parents*.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SI VOUS PRENEZ UN MÉDICAMENT OPIACÉ POUR LA DOULEUR

Conseils pour le retour à la maison



Juillet 2012

QU'EST-CE QU'UN MÉDICAMENT OPIACE ?

On vous a administré et/ou remis une prescription de médicament pour obtenir un soulagement ou une diminution de la douleur. Ce médicament est un opiacé dont l'effet est de bloquer le signal de la douleur au cerveau.

Exemples d'**opiacés** : Codéine, Dilaudid® Empracet®, Fentanyl, Méthadone™, Morphine/Statex®, OxyContin®, Percocet®, Supeudol®, Tramacet, etc.

COMMENT DOIS-JE PRENDRE CE MÉDICAMENT ?

Il faut prendre l'opiacé en respectant soigneusement la posologie indiquée ainsi que les recommandations de l'infirmière, de votre médecin et/ou de votre pharmacien.

Si vos douleurs persistent ou que la dose maximale ne vous soulage pas, contactez votre médecin et/ou pharmacien. N'augmentez pas le dosage d'opiacé et ne prenez aucun autre médicament prescrit sans l'autorisation des professionnels.

En cas d'oubli, prenez le médicament dès que possible. S'il est l'heure de la prise suivante, n'en tenez pas compte et **NE DOUBLER PAS** la dose. Puis retourner à la prise régulière. Consulter votre pharmacien au besoin.

LES EFFETS SECONDAIRES

Les effets secondaires peuvent survenir chez certaines personnes, mais ils seront moins prononcés lorsque votre corps sera habitué au médicament (environ 24 à 48 heures).

- **Somnolence** : Vous pouvez ressentir une difficulté à rester éveillé, une diminution de la concentration et une légère désorganisation de la pensée. Reposez-vous.

Votre enfant peut ressentir le besoin de dormir à des moments où il devrait être éveillé ; à évaluer selon les habitudes de sommeil de l'enfant.

- **Étourdissement** : Pour les éviter, levez-vous et déplacez-vous lentement.

- **Nausées et vomissement** : Pour les prévenir, étendez-vous quelques minutes après avoir pris votre médicament. Contactez votre médecin si les nausées et les vomissements persistent pendant plus de 48 heures.

- **Constipation** : Buvez beaucoup de liquides clairs et mangez des aliments riches en fibres. Bougez et marchez le plus possible, selon votre tolérance. Des médicaments peuvent vous être suggérés pour traiter la constipation. Parlez-en à votre pharmacien.

PRECAUTIONS CHEZ L'ADULTE SUIVANT L'ADMINISTRATION DE L'OPIACE

- Il est recommandé d'être accompagné lors de votre départ de l'hôpital. Dans le premier 24 hres, soyez en compagnie d'une personne de confiance si vous débutez la prise d'opioïde.

- Évitez de conduire une voiture ou tout autre véhicule suite à la prise d'opioïde pour les premiers 24 heures et plus si vous éprouvez de la somnolence;

- Évitez de faire des activités qui demandent d'être alerte, concentré ou qui exige une bonne coordination;

- Ne pas consommer de boisson alcoolisée.

PRECAUTIONS CHEZ L'ENFANT SUIVANT L'ADMINISTRATION DE L'OPIACE

- Au cours des premiers 24 heures, il est normal que votre enfant soit somnolent ou dorme, vous n'avez pas à le réveiller à chaque fois. Stimulez-le aux 4 heures physiquement pour qu'il se retourne dans son lit sans se réveiller. S'il ne bouge pas, réveillez-le complètement. Si sa respiration n'apparaît pas normale ou s'il est difficile de l'éveiller, amener l'enfant au service d'urgence ou appeler le 911.

- Assurez-vous que l'enfant soit accompagné d'un adulte pour une période d'au moins 24 heures.

- Garder votre enfant calme, faites-lui faire des activités plus tranquilles à la maison (lectures, télévision) afin de diminuer l'apparition des effets secondaires.

- S'assurer que le médicament est placé dans un endroit sécuritaire et non accessible par un enfant.

